



BUXATRAP

PIÈGE À PHÉROMONES
SPÉCIAL MONITORING



Processionnaire du pin
Processionnaire du chêne
Pyrale du buis



Présentation

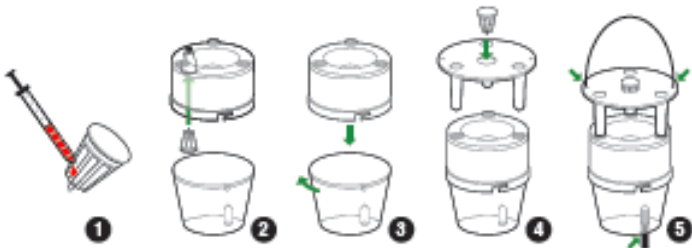
Piégeage spécifique des papillons mâles de :

- La processionnaire du pin (*Thaumetopoea pityocampa*)
- La processionnaire du chêne (*Thaumetopoea processionea*)
- La pyrale du buis (*Cydalima perspectalis*)

Permet de détecter et de localiser les infestations.

Utilisation

Ouvrir le blister et déposer le contenu de la seringue de phéromones spécifiques à l'espèce cible dans les deux paniers du **BUXatrap** (1 seringue = 2 doses), puis accrocher le piège à une branche. **BUXatrap** est le seul piège à entonnoir du marché s'utilisant sans eau.



Mode d'action

La seringue diffuse des phéromones reproduisant celles émises par les papillons femelles de chaque espèce cible. Ceci permet de capter le mâle ailé de chaque espèce pour nuire à la reproduction et de détecter les premiers vols d'individus. Les mâles sont attirés par la phéromone, ils se retrouvent piégés et ne peuvent ressortir. Il faut placer les pièges le plus tôt possible pour capter les premiers mâles sortis, empêcher la reproduction et endiguer l'émergence de la génération suivante.



Maillage

Quantité de pièges nécessaire* :

- **Contre la processionnaire du Pin** : 5 pièges pour un arbre isolé, 1 piège par 25m en linéaire ou 6 pièges pour une protection surfacique de 1 ha.
- **Contre la processionnaire du Chêne** : 5 pièges pour un arbre isolé, 1 piège tous les 25m pour un bosquet ou 6 pièges pour une protection surfacique de 1ha (installer les pièges le plus haut possible).
- **Contre la Pyrale du Buis** : 1 piège tous les 10m.

*Nous contacter pour déterminer la quantité de pièges nécessaires et le nombre de renouvellements de phéromones propres à la cible et à votre situation géographique.

Références et conditionnements

Réf. D6063 : BUXatrap - Piège à phéromones (Unité)

Références utilisables dans le BUXATRAP, voir FT complémentaires :

Réf. D6065 : PHERODIS - Phéromone
Processionnaire du pin - Seringue à l'unité

Réf. D6059 : PHERODIS - Phéromone
Processionnaire du chêne - Seringue à l'unité

Réf. D6064 : PHERODIS - Phéromone
Pyrale du buis - Seringue à l'unité

Précautions d'utilisation

Conserver hors de portée des enfants et des animaux domestiques. Ne pas toucher les phéromones avec les doigts. Il est conseillé de porter des gants. Ne pas utiliser ce produit pour un usage autre que celui pour lequel il a été créé.

Seringues de phéromones : stocker à température ambiante entre 15 et 25° pendant 4 ans maximum après la date de fabrication indiquée sur le blister.

CYCLES BIOLOGIQUES ET PÉRIODES D'APPLICATION
(spécifiques à chaque espèce cible)
en page 2

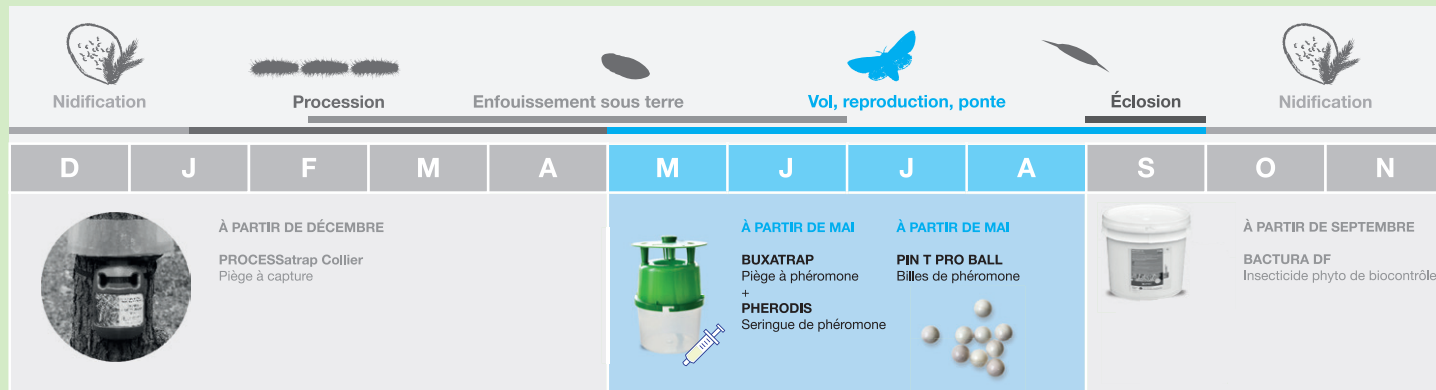
Périodes d'application



PROCESSIONNAIRE DU PIN

BUXATRAP Piège à phéromone + PHERODIS – Processionnaire du pin *Thaumetopoea pityocampa*

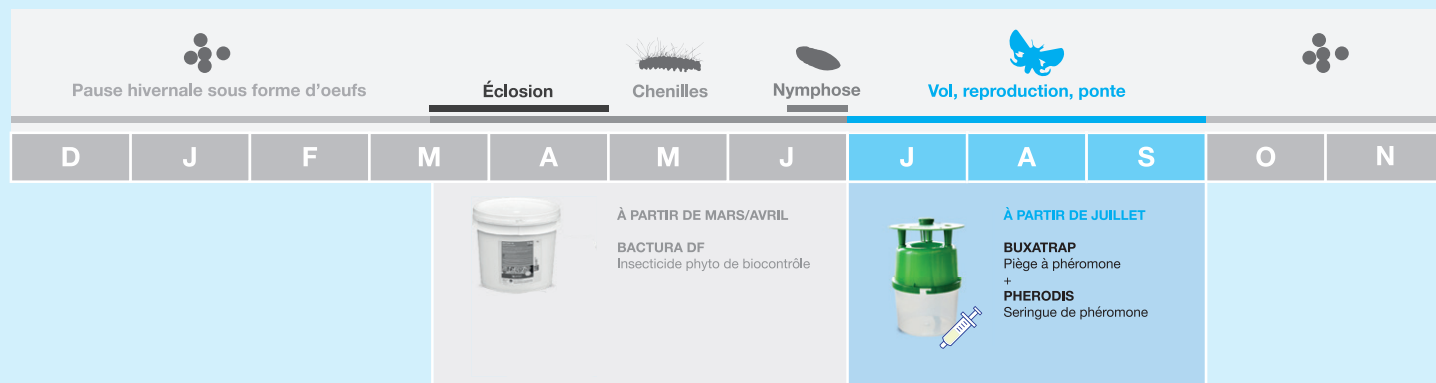
DOSE : 2 doses par piège • **DATE DE MISE EN PLACE :** mai à début juillet selon la zone géographique*, soit 15 jours avant le début du vol.
DURÉE D'ACTION : 180 jours (Sans entretien, ni renouvellement pendant toute la durée du vol. Pas d'ajout d'eau ou de glue)



PROCESSIONNAIRE DU CHÊNE

BUXATRAP Piège à phéromone + PHERODIS – Processionnaire du chêne *Thaumetopoea processionea*

DOSE : 2 doses par piège • **DATE DE MISE EN PLACE :** début juillet selon la zone géographique*, soit 15 jours avant le début du vol.
DURÉE D'ACTION : 90 jours (Sans entretien, ni renouvellement pendant toute la durée du vol. Pas d'ajout d'eau ou de glue)



PYRALE DU BUIS

BUXATRAP Piège à phéromone + PHERODIS – Pyrale du buis *Cydalima perspectalis*

DOSE : 2 doses par piège • **DATE DE MISE EN PLACE :** avril à début octobre selon la zone géographique*.
DURÉE D'ACTION : 90 jours (Renouveler 1 fois au bout de 3 mois. Pas d'ajout d'eau ou de glue)



*Les cycles de la processionnaire du pin, du chêne et de la pyrale du buis varient selon les régions et leur climat.